



**CHECK AGAINST DELIVERY  
VÉRIFIER AU PRONONCÉ**

**STATEMENT BY CANADA TO THE CONFERENCE ON  
FACILITATING THE ENTRY-INTO-FORCE OF  
THE COMPREHENSIVE NUCLEAR-TEST-BAN TREATY**

**DELIVERED BY THE HONOURABLE DEEPAK OBHRAI, PARLIAMENTARY SECRETARY  
FOR FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL HUMAN RIGHTS**

**NEW YORK, 27 SEPTEMBER 2013**

---

**DÉCLARATION DU CANADA À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE EN VUE DE  
FACILITER L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES  
ESSAIS NUCLÉAIRES**

**PRONONCÉE PAR LE SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE POUR LES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES ET LES DROITS HUMAINS INTERNATIONAUX,  
L'HONORABLE DEEPAK OBHRAI**

**NEW YORK, LE 27 SEPTEMBRE 2013**

Messieurs les Présidents,

Permettez-moi d'abord, au nom du gouvernement du Canada, d'exprimer ma reconnaissance au Secrétaire général des Nations Unies, au Secrétariat technique provisoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) ainsi qu'au Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies pour leurs efforts en vue d'organiser cette conférence.

Permettez-moi aussi de saisir cette occasion pour adresser mes félicitations aux États qui ont signé ou ratifié le Traité depuis la dernière conférence, en 2011, tout particulièrement l'Indonésie, ainsi que l'Irak, la Guinée-Bissau, Brunéi-Darussalam, le Tchad, le Guatemala et Nioué.

Lorsque les négociations sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) ont eu lieu à Genève, au milieu des années 1990, le Canada a proposé l'ajout de la clause visant à tenir ce genre de conférence. L'objectif était de faire contrepoids à l'obligation stricte d'obtenir 44 ratifications de la part de pays précis, pour que le TICE puisse entrer en vigueur.

Aujourd'hui, je serais très curieux de savoir combien, parmi les dignitaires ayant participé à ces négociations, auraient pu prévoir que la poursuite de cet objectif aurait donné lieu à la tenue de huit de ces conférences.

Le message que je souhaite communiquer aujourd'hui est le même que le Canada tente de faire passer depuis l'ouverture à la signature du TICE, il y a 17 ans : les pays qui ne l'ont pas encore fait doivent le signer et le ratifier immédiatement et sans réserve, tout particulièrement ceux dont le nom figure à l'Annexe 2. En février de cette année, l'état voyou de la Corée du Nord nous a apporté une nouvelle preuve éloquente de la menace que posent, pour la stabilité internationale, les explosions expérimentales d'armes nucléaires. Le Canada et l'ensemble de la communauté internationale ont condamné immédiatement ce troisième essai nord-coréen, qui constituait selon eux un geste provocateur et téméraire, préjudiciable à la sécurité régionale et internationale. Le Canada a coparrainé la présentation de la résolution 2094 au Conseil de sécurité des Nations Unies et il plaide en faveur de son application universelle. Cette résolution a eu pour effet d'imposer d'autres sanctions à la Corée du Nord et a permis de réaffirmer le soutien à une solution politique à la situation sécuritaire dans la péninsule coréenne.

Le système de vérification du TICE et les experts techniques chargés de son application au siège de l'OTICE ont joué un rôle décisif dans la réponse internationale à l'essai nucléaire nord coréen. Ses stations de surveillance sismiques dans la région ont immédiatement détecté l'explosion. Ses experts à Vienne ont, quant à eux, communiqué rapidement des renseignements détaillés aux États signataires pour les aider dans leur évaluation nationale de l'incident. Des semaines plus tard, des stations de surveillance atmosphérique dans la région ont détecté des traces de radioactivité dont l'origine correspondait à l'emplacement de l'essai,

ce qui a permis de confirmer qu'il s'agissait bien d'une explosion de nature nucléaire. L'efficacité du système de vérification du TICE a été démontrée à maintes reprises. C'est pourquoi nous demandons à tous les États qui ne l'ont pas encore fait de prendre les dispositions nécessaires avec l'OTICE afin de mettre sur pied les stations de surveillance restantes, tout particulièrement dans les régions où la capacité de surveillance présente d'importantes lacunes.

Le Canada a terminé les formalités nécessaires à la certification de l'ensemble de ses 16 stations de surveillance et laboratoires en 2009. Toutefois, notre volonté de renforcer le régime de vérification du TICE ne s'arrête pas là. Lors de la réunion ministérielle sur le TICE qui s'est tenue en septembre dernier, à New York, le ministre canadien des Affaires étrangères a annoncé la signature d'un accord de contribution avec l'OTICE en vue de lui fournir du matériel de détection de la radioactivité dans l'air et de la formation technique pour renforcer sa capacité à réaliser des inspections sur le terrain. Or, je suis heureux d'annoncer que ce matériel est arrivé à Vienne le 5 septembre, de sorte qu'il pourra être utilisé à l'occasion de l'exercice intégré sur le terrain en vue des inspections sur place, dont la Jordanie sera l'hôte en décembre 2014. Par ailleurs, le Canada a toujours l'intention d'examiner d'autres façons de promouvoir le régime de vérification du TICE.

Même si l'entrée en vigueur du TICE tarde à se concrétiser, de nombreuses raisons permettent d'espérer que nous atteindrons bientôt notre objectif. En juin, dans une allocution prononcée à Berlin, le président des États-Unis, M. Obama, a réaffirmé la volonté de son gouvernement de présenter à nouveau le TICE au Sénat, pour obtenir son avis et son consentement. De plus, au tout début de son mandat, le nouveau Secrétaire exécutif de l'OTICE, M. Lassina Zerbo (Ph. D.), a effectué une visite constructive en Chine, où il a pu s'entretenir avec des dirigeants chinois. Il a également annoncé la création d'un groupe de personnalités éminentes chargées d'aider à la promotion du TICE et à son entrée en vigueur.

Pour terminer, permettez-moi de réaffirmer le ferme attachement du Canada au TICE. Nous continuerons à apporter notre contribution, sur le plan national et de concert avec nos partenaires internationaux, y compris le G8, pour enfin réaliser notre objectif, à savoir l'entrée en vigueur complète du TICE.

Merci.